

L'établissement LIBERTE

Les locaux sont rénovés par tranche depuis 3 ans. Il est très agréable d'y travailler. Plus de 90 enseignants travaillent à l'élémentaire et au secondaire, 40% d'enseignants détachés et 60 % d'enseignants en contrat local. L'établissement dispose d'une restauration scolaire, d'un pôle sportif, de salles informatiques et d'un CDI bien équipé. Les personnels ont accès à un plan de formation très large, organisé par l'Institut Régional de Formation de Dakar dont nous dépendons, les stages y sont fréquents.

Le niveau de vie

Vous pouvez trouver à partir de 600€ une maison spacieuse avec piscine et tout le confort, pour un appartement autour de 450 €. Les produits transformés sont tous importés, donc plus chers qu'en France en moyenne, mais les légumes et fruits cultivés sur place et la viande sont très abordables.

Les billets d'avions

Deux compagnies desservent Bamako, Air France la plus fiable et la plus chère (entre 600 et 900€), Royal Air Maroc beaucoup moins chère mais des modifications importantes de date de vol, de durée d'escale...

Véhicule

4/4 pas indispensable, mais sûrement idéal à la période des pluies. Taxis nombreux et peu chers.

Régime fiscal

En raison d'une convention fiscale entre le Mali et la France, l'impôt sur le Revenu est très faible pour les français détachés (moins de 100€)

Les frais de scolarisation de vos enfants dans l'établissement

Ils s'élèvent autour de 3 350€ en collège (vous trouverez plus de précisions sur le site de l'établissement). Tous les personnels bénéficient d'une remise de 40%. Vous pouvez également bénéficier de l'avantage familial qui peut couvrir tout ou partie des frais de scolarisation.

Situation sécuritaire

Le pays est effectivement en zone rouge excepté la ville de Bamako qui est en orange. En conséquence, il est recommandé aux Français de limiter leurs déplacements à l'échelle de la ville, et d'être très vigilants car la menace terroriste existe. Il est également recommandé de privilégier les sorties (restaurants...) dans des lieux sécurisés (vigiles, sas à l'entrée). La prime ICCVL (ex ISVL) versée par l'AEFE, de l'ordre de 14 000€ par an, tient compte de cette donnée. Les Français s'invitent beaucoup les uns chez les autres. La solidarité est très présente notamment chez les professeurs de l'établissement. Les professeurs ont par exemple créé un groupe de musique, et organisent périodiquement des sorties de cohésion.

Malgré les tensions politiques entre nos deux pays, la relation avec la population malienne reste très agréable. Les Maliens sont des personnes accueillantes, positives et particulièrement gentilles. On ne ressent pas d'animosité à notre égard.

Situation sanitaire

La covid a touché le Mali mais dans des proportions bien moindres qu'en France. En 2021, nous avons connu une seule période d'enseignement à distance, les trois premières semaines de Janvier 2021. En 2022, nous n'avons pas été touchés. Le paludisme reste le problème sanitaire principal.

Au plan de la santé

- Les Français peuvent bénéficier des soins du CMS dirigé par un médecin français.
- En cas de besoin d'un rapatriement sanitaire, il appartient à chaque agent de s'assurer que sa mutuelle couvre l'évacuation ou le rapatriement sanitaire, ce qui est le cas pour les adhérents à la partie Mutuelle de la MGEN (cf. le dossier de prise en charge des résidents, envoyé lors de votre recrutement).

Sorties et loisirs

De nombreux sports et activités sont proposés : Yoga, escalade, équitation, tennis, pirogue, squash, judo, danse africaine ; manger des glaces, aller manger coréen ou mexicain, jouer au bowling, apprendre le djembé, faire du karaoké.

Une salle de cinéma et de nombreux spectacles et concerts proposés par l'Institut Français du Mali.

Avantages pris en charge par l'APE

- 7 nuitées d'hôtel à votre arrivée le temps de trouver un logement
- Deux vols aller-retour annuels pour l'agent, et un membre de sa famille résidant au Mali (Base forfaitaire sur justificatifs)